

COMMUNE DE BEAUSSAULT.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2021.

Le Maire ouvre la séance à 19h05. Tous les membres du Conseil sont présents à l'exception de Mickaël LEJEUNE qui rejoindra l'assemblée à 19h50 et qui a donné un pouvoir à Laurent FOURNIER en attente de son arrivée. Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Daniel ETIENNE est désigné comme secrétaire de séance.

1.Subventions aux associations. Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2021 : ACPG-CATM Haute-Béthune 150€, Ecole de musique de Forges 50€, Comité des fêtes de Beaussault 300€, Comité d'animation de Grattennoix 300€, Coopérative scolaire de Beaussault 300€. A noter que la subvention aux deux comités pour le feu d'artifice du 13 juillet n'est pas prévue en l'état, en attente de la connaissance des mesures sanitaires en vigueur pour cette occasion. Délibération n°7.

2.Taux d'imposition 2021. Le Conseil se déclare en faveur du maintien du montant des taxes locales aux mêmes taux que ceux de 2020. Toutefois du fait de la suppression de la taxe d'habitation, la part précédemment perçue par le département est transférée à la commune et appliquée sur le foncier bâti. Ce qui porte l'indice de référence à 8,89 + 25,36 soit 34,25 pour le foncier bâti, et le maintient à 26,71 pour le foncier non bâti et à 19,79 pour la CFE (Cotisation Foncière Entreprise). Délibération n°8.

3.Proposition de transaction immobilière 284 rue principale. M et Mme Mouquet ont formulé par écrit une proposition d'acquisition à hauteur de 90 000€. Pour mémoire, un notaire a estimé le bien entre 90 000 et 95 000€ et un autre entre 100 000 et 110 000€ sans prendre en compte les améliorations apportées par les occupants. Après un débat, chaque conseiller indique à bulletin secret le montant qu'il souhaiterait pour la transaction, Christophe Mouquet ne prenant pas part au vote. Un montant moyen ressort à 95 035€, arrondi à 95 000€. Ce montant est soumis à l'approbation du couple Mouquet. En cas d'acceptation de ce montant par les intéressés, le Conseil donne pouvoir au maire pour lancer la procédure de vente et signer tout document y afférant. Délibération n°9.

4.Prévision budgétaire pour divers travaux et achats 2021. Le Conseil prend connaissance d'un inventaire récapitulatif des travaux et achats à envisager à plus ou moins brève échéance, cette liste étant nécessairement évolutive. Après un long échange, le Conseil retient dans l'immédiat les projets suivants : aménagement d'un trottoir à Toupray à hauteur de deux maisons régulièrement inondées, agencement cuisine salle polyvalente, équipement complémentaire en mobilier pour la salle polyvalente, réfection de la chaussée dans le bas de La Cavée, réfection de la chaussée chemin du bois Hulin, réalisation en enrobé de la surface des parkings autour de la salle polyvalente à la place d'un gravillonnage, installation d'un colombarium au Jardin du souvenir au cimetière. Délibération n°10.

Il est également prévu l'acquisition de deux tables de pique-nique, la réfection de clôtures autour de la cour de l'école et le long des parkings de la salle polyvalente. Divers autres travaux seront réalisés par les services communaux.

Des conseillers expriment le souhait que soient programmés le ravalement mural intérieur de la chapelle de Grattennoix et la surveillance de deux fissures dans les murs de l'église préalablement à un colmatage. Au cours des débats évoqués ci-dessus, en ce qui concerne la suite de la réfection du chemin de St-Jouarre, la solution d'un essai de gravillonnage avec goudron sur les bandes de roulement a été envisagée.

5.Demandes de subventions Département et DETR. Le Conseil se prononce en faveur de demandes de subvention auprès du Département et du dispositif DETR pour les dossiers suivants : aménagement trottoir Toupray, agencement cuisine salle polyvalente, équipement complémentaire salle polyvalente, réfection chaussée chemin du bois Hulin, colombarium. Délibérations n° 11 et 12.

Pour mémoire, les subventions pour la réfection de La Cavée sont déjà accordées.

6.Nomination d'un délégué suppléant pour la révision de la liste électorale. Philippe Stragier se propose, le Conseil se déclare favorable. Délibération n°13.

7.Permanences aux bureaux de vote pour les élections départementales et régionales des 13 et 20 juin 2021.

Elections régionales : 8.00-10.30 Daniel ETIENNE, Mickaël LEJEUNE, Philippe STRAGIER 10.30-13.00 Bruno RENIER, Nathalie LEGRAND, Laurent FOURNIER 13.00-15.30 Agäina HUE, Félix VANDER BRIGGHE 15.30-18.00 Laurent AUVRAY, Christophe MOUQUET.

Elections départementales : 8.00-10.30 Christophe MOUQUET, Agäina HUE, Bruno RENIER 10.30-13.00 Philippe STRAGIER, Michaël LEJEUNE, Daniel ETIENNE 13.00-15.30 Laurent AUVRAY, Nathalie LEGRAND 15.30-18.00 Laurent FOURNIER, Félix VANDRE BRIGGHE.

8.Choix d'un blason communal. Un modèle de blason proposé par la commission communication est présenté au Conseil. Ce blason est adopté à l'unanimité. Il sera utilisé sur les documents de la commune et explicité dans le prochain numéro des Echos beaussaultois.

9.Questions diverses.

. *défense incendie* : diverses initiatives (Sébastien Jumel, sénateurs) sont en cours pour tenter de faire évoluer les textes réglementaires. Les projets de la commune sont mis en attente.

. *projet éolien* : un prospectus de présentation du projet conçu par Energieteam sera prochainement distribué par nos soins.

. *SDE 76* : l'éclairage public aux abords de la salle polyvalente pourrait être pris en charge par SDE 76 à hauteur de 65% et les travaux réalisés par Cegelec, nouveau titulaire du marché. Une réunion de concertation est prévue mardi 23 mars pour étudier les conditions de réalisation en accord avec le maître d'œuvre VRD et l'entreprise RAMERY.

. *la vente de bois de chauffage* à Beaumont prévue ce 21 mars est annulée pour cause de confinement. Une autre date sera fixée ultérieurement.

. un conseiller suggère que soit instaurée la mise en place *d'indemnités kilométriques* pour les agents amenés à utiliser leur véhicule personnel pour les besoins du service. A suivre...

. *des 4x4 ont circulé récemment en nombre sur les chemins communaux*. Des riverains se sont plaints et souhaiteraient que des mesures soient prises pour éviter la dégradation des voies. A suivre...

. réunion de la *commission cimetièrre* : mardi 6 avril à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h45.